

Baccalauréat professionnel Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés	Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public
---	--

Épreuves	Unité	Coef.	Mode
E1 : Épreuve scientifique et technique		3	
Sous-épreuve E11 : mathématiques	U11	1,5	CCF
Sous-épreuve E12 : sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF
E2 : Préparation d'une opération	U2	3	CCF
E3 : Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel		11	
Sous-épreuve E31 réalisation d'une installation	U31	4	CCF
Sous-épreuve E32 livraison d'une installation	U32	3	CCF
	U33	2	CCF
Sous-épreuve E34 Économie-gestion	U34	1	Ponctuel écrit
Sous-épreuve E35 Prévention, santé, environnement	U35	1	Ponctuel écrit
E4 : Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF
E5 : Épreuve de français, histoire géographie, enseignement moral et civique		5	
Sous-épreuve E51 Français	U51	2,5	Ponctuel écrit
Sous-épreuve E52 Histoire, géographie et enseignement moral et civique	U52	2,5	Ponctuel écrit
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF
Épreuves facultatives (2)			
EF1	UF1		
EF2	UF2		

(1) dont cinq minutes de préparation.

(2) Le candidat peut choisir une à deux unités facultatives parmi les unités possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention. L'épreuve est effectuée en mode ponctuel terminal, elle est orale d'une durée de 20mn, dont 5 minutes de préparation.